



ÉLECTIONS  
PRÉSIDENTIELLE  
ET LÉGISLATIVES  
2022

# VIVRE MIEUX

50 propositions  
pour l'avenir des familles  
et des territoires

# SOMMAIRE

La proximité : levier de la reconquête rurale	p. 4
Transition écologique : la ruralité au cœur d'un nouveau modèle de développement durable	p. 8
Pacte social : une refondation au service de toutes les générations	p. 12
Le monde associatif : acteur clef de l'action publique	p. 16



## PRÉAMBULE

Dominique Marmier

Président de Familles Rurales, fédération nationale

**A** l'approche des élections présidentielle et législatives et dans un contexte de crise sanitaire qui aura durement éprouvé le pays, notre société est marquée par des fractures grandissantes : territoriale, sociale mais aussi démocratique, alors que la défiance envers les dirigeants politiques se traduit par des taux d'absentéisme records. Les prochains gouvernants devront donc rassembler et ressouder la société. La cohésion nationale sera indispensable afin d'apporter des solutions justes et efficaces aux enjeux de notre temps. Les défis qui nous attendent sont nombreux.

La question des territoires ruraux n'a jamais été aussi présente dans le débat public. Familles Rurales a toujours défendu la vision d'une ruralité moderne, innovante et conquérante bien loin des clichés déclinistes. Nos deux enquêtes réalisées avec l'IFOP en 2018 et 2021 nous montrent au contraire que la ruralité est de plus en plus attractive. Le confinement et la crise sanitaire ont accentué cette image positive des zones rurales. Pour autant, au cœur des fractures françaises, la fracture territoriale n'a eu de cesse de s'aggraver malgré les multiples avertissements électoraux, aboutissant notamment à la crise des « gilets jaunes » en 2018.

Dans le contexte de l'urgence climatique, nous devons agir rapidement et nous engager pleinement dans la transition écologique. A l'heure de la société numérique, les territoires ruraux peuvent être un modèle d'innovation et de développement durable mais les contraintes des habitants ne sont pas les mêmes que dans les grandes métropoles. Cette spécificité doit être prise en compte afin d'apporter des solutions pour les

familles du monde rural, souvent pénalisées comme nous l'avons constaté avec l'augmentation du prix des carburants.

En effet, alors que l'inflation se renforce, la question du pouvoir d'achat est au centre des préoccupations de nos concitoyens. Pour notre Mouvement, il est primordial que chaque famille puisse vivre dignement et boucler ses fins de mois quelle que soit sa situation : étudiant, actif, en situation de précarité, en situation de handicap, retraité etc. Ceci passe nécessairement par des mesures conjoncturelles afin de faire face à l'explosion des dépenses « essentielles » mais à plus long terme par des mesures structurelles concernant notre modèle social. La refonte globale de la politique familiale, alors que la natalité baisse, mais aussi la mise en place d'une réelle politique en direction de la jeunesse et des aînés doivent être engagées.

Pour relever ces défis, nous sommes convaincus que la société civile organisée, les réseaux d'associations comme les nôtres, ont un rôle majeur à jouer. Notre action au quotidien le démontre et apporte des solutions concrètes : nos points de médiation numérique ou encore nos tiers-lieux en sont un bel exemple. Alors que nous vivons une crise démocratique qui s'aggrave, les associations sont un relais, un véritable maillon entre les citoyens et les pouvoirs publics. Le monde associatif est un acteur central du nouveau modèle de développement que nous appelons de nos vœux.

Familles Rurales se mobilise à travers ses propositions pour porter la voix des familles et des territoires de demain !



## LA PROXIMITÉ : LEVIER DE LA RECONQUÊTE RURALE

Les zones rurales ont été les premières victimes du recul des services publics. La santé en est l'exemple le plus criant. Les déserts médicaux et les fermetures d'hôpitaux de proximité ont fortement contribué à renforcer le sentiment d'abandon ressenti par une large partie de la population vivant dans ces territoires. L'accès aux services constitue la première préoccupation des habitants des zones rurales. Sans médecin ni école, sans commerce ni équipement culturel et sportif, un territoire n'est pas attractif pour un jeune ou une famille et facteur d'isolement pour les aînés. Revendiqué depuis de nombreuses années, un véritable socle de services au public n'a jamais été réellement mis en place et les « Maisons France Service » n'apportent pas une réponse suffisante.

A l'heure de la dématérialisation, l'Etat a multiplié les fermetures de guichets « physiques » de services publics alors que de nombreux territoires ne sont pas couverts en très haut débit et que 13 millions de Français sont en difficulté avec le numérique. Le numérique représente une formidable opportunité pour dynamiser les territoires et répondre aux besoins des habitants mais la population

doit être accompagnée et avoir accès à une bonne connexion.

La présence de services doit être envisagée au-delà des traditionnels services au public pour concerner également les domaines de la culture, du sport ou encore les commerces de proximité.

Enfin, la crise sanitaire a révélé au grand jour nos faiblesses industrielles mais aussi interrogé la société sur la pertinence de consommer des produits importés du bout du monde alors qu'ils pourraient être fabriqués en France. Les relocalisations et la réindustrialisation du pays sont devenues une priorité pour recréer de l'emploi et développer le « made in France ». Ce mouvement concerne en particulier nos territoires. En effet, dans les anciens bassins industriels, ce sont bien souvent les délocalisations qui ont affaibli durablement les zones rurales, en engendrant des destructions d'emplois massives. Le retour de potentiels emplois dans notre pays ne devra pas conduire à une concentration de ceux-ci dans les métropoles mais contribuer au renouveau des territoires ruraux qui ne peuvent pas tout miser sur le télétravail.

« 57% des ruraux estiment que leur commune ne bénéficie pas de l'action des pouvoirs publics, contre une moyenne de 36% parmi l'ensemble des Français. »

Enquête Familles Rurales « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » réalisée par l'IFOP, janvier 2021.

## Un socle minimum universel de services au public

- 1** Créer un socle minimum de services au public afin de garantir son accès à tous dans l'ensemble des territoires. Il doit assurer à moins de 30 minutes de transport, un accès à la santé de proximité, à une offre éducative, à moins de 15 minutes de déplacement un accès à des solutions de mobilité et à un guichet physique de services publics, et pour tous, sur l'ensemble du territoire un accès à internet.

## Un plan d'urgence pour résorber les déserts médicaux

- 2** Mettre en place un plan de résorption des déserts médicaux par la concertation entre l'Etat, les ARS, les collectivités, les syndicats, les universités et définir des seuils minimums de médecins généralistes et spécialistes pour chaque territoire.
- 3** Instaurer une régulation, au moins temporaire, de l'installation des médecins afin de pourvoir les zones sous-dotées.
- 4** Doubler le nombre de centres de santé en 5 ans, renforcer le soutien à leur déploiement en partenariat avec les collectivités locales et les associations et recruter des médecins salariés.
- 5** Garantir à chaque assuré social, quel que soit son lieu d'habitation, la possibilité de disposer d'un médecin référent.
- 6** Garantir un maillage territorial d'hôpitaux de proximité avec des services d'urgence accessibles en moins de 30 minutes.

## Le numérique au service des habitants : une connexion partout et pour tous

- 7** Créer un droit opposable à un internet fixe efficient et inscrire dans la loi la définition du haut débit fixe ne pouvant être qualifié comme tel qu'à partir de 8 mégas.
- 8** Finaliser d'ici 2024 le déploiement du très haut débit filaire sur l'ensemble du territoire.
- 9** Garantir un accès gratuit à une connexion dans chaque intercommunalité pour les personnes ne disposant pas d'internet.
- 10** Accompagner les personnes éloignées des usages du digital en renforçant la stratégie nationale d'inclusion numérique afin de créer des services de médiation numérique sur l'ensemble du territoire.

## Éducation et culture

- 11** Garantir l'accès à une école ou un collège à moins de 30 minutes en transport scolaire.
- 12** Développer les formations à distance et les campus numériques pour faciliter l'accès aux habitants des territoires ruraux.
- 13** Garantir l'accès à une offre culturelle inclusive de proximité, soutenir et développer l'offre culturelle itinérante et développer les microfolies.

## Développement de l'emploi et de l'économie dans les territoires

- 14** Créer un nouveau fonds de soutien aux commerces de proximité suite à la suppression du FISAC en 2019 afin de garantir la présence des commerces de proximité dans les zones rurales, essentiels au lien social et à la création d'emplois locaux. Il aurait pour but de renforcer et de généraliser le soutien aux projets portés par l'économie sociale et solidaire et les associations à l'instar des épiceries associatives.
- 15** Mettre en place une stratégie nationale de relocalisation et de réindustrialisation basées sur des mesures incitatives de l'Etat et une logique de fléchage territorial afin de prioriser les zones rurales pour l'implantation de ces nouveaux sites qui permettront de créer de l'emploi local.
- 16** Baisser la TVA à 5,5% sur les produits Made in France respectant des critères de développement durable définis selon un cahier des charges (création d'emplois locaux, recyclage, circuits courts etc.).



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA RURALITÉ AU CŒUR D'UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales semblent avoir renforcé la prise de conscience de la nécessité d'accélérer la transition écologique et la mutation de notre modèle économique vers plus de résilience et d'indépendance. Une réelle opportunité de changement passera nécessairement par les territoires. Les zones rurales sont plébiscitées par la population française, majoritairement pour des raisons liées à la recherche de la qualité de vie. La crise a considérablement renforcé cette image positive. Si la ruralité a souffert d'un discours défaitiste voire misérabiliste, il semblerait que cette époque soit révolue.

Cependant, les territoires ruraux et leurs habitants peinent encore à entrer pleinement dans la transition écologique. Là où les villes disposent de l'avantage des réseaux et de l'aménagement urbain, des transports collectifs, des vélos ou voitures partagées etc., les campagnes n'ont pas les mêmes contraintes, notamment en matière de mobilité, et doivent trouver leurs propres modèles de transition, souvent dépendant du dynamisme des élus et acteurs locaux. Les zones rurales regorgent pourtant d'atouts et de ressources naturelles pour être exemplaires et novatrices en matière de développement durable. Il est indispensable de les accompagner dans ce mouvement grâce à des solutions adaptées.

C'est pourtant l'inverse qui s'est produit ces dernières années. Au moment où les autorités appelaient à l'abandon du

véhicule individuel, on fermait des petites gares ou des lignes de bus sans fournir d'alternatives. Il est également possible de réduire des trajets contraints, liés à l'éloignement des services et des lieux de travail grâce à une stratégie de « démobilité ».

Par ailleurs, les centres-bourg et les zones rurales sont particulièrement confrontés au phénomène des passoires énergétiques ou encore des logements vacants. Afin d'atteindre nos objectifs de réduction de la consommation d'énergie, il est indispensable d'aller plus loin dans le soutien à la rénovation énergétique. Il est temps de prendre en compte les spécificités territoriales et d'adapter les réponses sans quoi la transition écologique demeurera réservée à une « élite urbaine ».

Enfin, l'accès à une alimentation de qualité pour tous est un enjeu écologique et sanitaire majeur pour l'ensemble de la population. Familles Rurales, association agréée de défense des consommateurs, agit depuis de nombreuses années pour soutenir les familles et défendre ce droit. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 17% de nos concitoyens sont en situation d'obésité, 4 millions de personnes souffrent de maladies cardiovasculaires et 3,2 millions de diabète. Pour soigner ces 2 seules dernières pathologies dont il est scientifiquement établi que notre alimentation joue potentiellement un rôle dans leur développement, l'assurance maladie a dépensé 21 milliards d'euros rien qu'en 2017. Un plan national du « manger mieux » est indispensable.

« Pour 71% des Français, la qualité de vie, le souhait de vivre dans un environnement moins pollué est la motivation principale pour venir s'installer à la campagne. »

Enquête Familles Rurales « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » réalisée par l'IFOP, janvier 2021.

## L'accès à la mobilité écologique pour les ruraux !

- 17** Réouvrir des gares et petites lignes de train et établir un moratoire sur leurs fermetures.
- 18** Développer l'usage du véhicule électrique et/ou hydrogène en diminuant le reste à charge des habitants des zones peu denses sans moyen de transports alternatifs.
- 19** Créer une politique spécifique visant à développer les mobilités douces dans les zones peu denses et en particulier les pistes cyclables.
- 20** Soutenir le transport solidaire et simplifier les règles l'encadrant qui sont aujourd'hui inapplicables.

## La « démobilité » au service de la transition

- 21** Soutenir la création de centres de co-working et de tiers-lieux en milieu rural afin de développer le télétravail dans des conditions sociales optimales.
- 22** Développer la télé médecine, en complément du plan de résorption des déserts médicaux, afin de faciliter l'accès aux soins.
- 23** Créer des services itinérants dans l'ensemble des zones les moins dotées, en lien avec les collectivités et le tissu associatif, afin de favoriser la proximité.

## Priorité à la transition énergétique

- 24** Créer un principe de « zéro reste à charge » pour les travaux de rénovation des passoires énergétiques pour les familles les plus modestes.
- 25** Mettre en place un dispositif de cession à l'euro symbolique des biens immobiliers vacants pour les ménages souhaitant s'installer dans les zones peu denses en échange de leur rénovation.
- 26** Soutenir davantage les initiatives de communauté d'énergies renouvelables à l'échelle locale.

## Un plan national du « manger mieux »

- 27** Déployer un plan national du « manger mieux » décliné sur chaque intercommunalité afin de renforcer la consommation locale et de saison, accompagner l'évolution des comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage alimentaire et le suremballage.
- 28** Interdire la publicité faisant la promotion de produits trop gras, trop sucrés, trop salés, décriés par le PNNS (Plan National Nutrition Santé).
- 29** Renforcer l'autosuffisance alimentaire des territoires en soutenant la structuration et la coordination des circuits de production et de consommation locaux.



## PACTE SOCIAL : UNE REFONDATION AU SERVICE DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

La « fin du mois » est au cœur des préoccupations de la population. Les dépenses « pré-engagées » (loyers, remboursements d'emprunt, assurances etc.) sont passées en moyenne de 27% à 32% entre 2001 et 2017 selon France Stratégie. Pour les plus modestes, cette hausse est bien plus forte : de 31% à 41%. L'explosion des dépenses contraintes pèse durement sur les ménages issus des classes moyennes et populaires dont le « reste à vivre » s'amenuise dangereusement. Dans un contexte inflationniste, de plus en plus de familles ne parviennent pas à boucler leur fin de mois et doivent faire des économies sur les dépenses essentielles comme l'alimentation. Ainsi, le prix des fruits et légumes a bondi de 9% en deux ans. Une augmentation qui rend difficile pour chacun d'avoir accès à une alimentation de qualité. La hausse spectaculaire du prix des carburants et de l'énergie ne fait qu'amplifier ce phénomène. Une fois de plus, les habitants des territoires ruraux sont particulièrement touchés du fait du manque d'alternative au véhicule individuel. Il n'est pas étonnant que la crise des gilets jaunes ait démarré suite à l'augmentation des taxes sur les carburants.

Pour faire face à cette situation, des mesures d'urgence sont nécessaires pour soutenir les familles et éviter leur précarisation. Elles doivent néanmoins être transitoires et s'accompagner d'une refonte beaucoup plus globale de notre modèle social. L'enjeu est bien celui de redonner à chaque Français la possibilité de vivre dignement, dans le cadre d'un système social juste.

Issu de l'action du Conseil National de la Résistance, notre modèle social constitue le ciment de la cohésion nationale. Alors qu'il a subi des restrictions budgétaires durant de nombreuses années, il est progressivement devenu de moins en moins lisible, empilant les dispositifs, les seuils, et favorisant le non recours. Familles Rurales plaide pour des réformes structurelles d'ampleur dans trois domaines.

**La politique familiale** est particulièrement touchée par cette perte de sens et est aujourd'hui la grande absente du débat public. Elle est progressivement devenue une variable d'ajustement budgétaire alors qu'il s'agit d'une politique fondamentale pour la société. Le taux de natalité est d'ailleurs en baisse dans notre pays. Il est temps de refonder totalement cette politique qui doit garantir à chacun d'élever ses enfants dans de bonnes conditions, de soutenir la parentalité mais aussi un bon équilibre des temps de la vie. Familles Rurales est favorable à une nouvelle allocation universelle, destinée à l'ensemble des familles, et des aides modulées en fonction des revenus et à destination des plus fragiles afin d'assurer la justice sociale.

**La jeunesse** a été fortement impactée par la crise Covid dont les répercussions se font encore sentir pour de nombreux jeunes. Nous avons tous été frappés par les terribles images de ces files interminables devant les banques alimentaires. Malheureusement, la précarité des jeunes n'est pas un sujet nouveau. La jeunesse constitue un véritable « temps de la vie » mais n'est pas vraiment considérée comme tel par notre système social. Les dispositifs de soutien sont bien souvent insuffisants, « éclatés » ou intégrés à la politique familiale. Les moins de 25 ans n'ont pas le droit au RSA. Il existe également des inégalités insuffisamment

prises en compte dans le soutien accordé aux jeunes. Les familles des jeunes étudiants issus des territoires ruraux éloignés des villes universitaires font par exemple face à d'importantes dépenses (transports, logement). Familles Rurales est favorable à la création d'une véritable aide pour l'ensemble des jeunes afin de mieux les accompagner mais aussi de soutenir le pouvoir d'achat des familles. La politique jeunesse doit être au centre des préoccupations des pouvoirs publics afin que chaque jeune soit accompagné vers l'autonomie.

Enfin, aucune réforme n'a ce jour réellement répondu à la problématique du **vieillessement dans notre société**. Les difficultés se multiplient dans de nombreux Ehpad où le personnel manque, ne pouvant assurer le vieillissement dans la dignité. De nombreuses familles ne parviennent pas à faire face aux dépenses liées à la perte d'autonomie de leurs proches. En 2012, environ 1,2 million de personnes âgées étaient dépendantes, en 2060, 2,3 millions pourraient l'être selon les prévisions de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. La perte d'autonomie n'est pas une fatalité, elle est un défi pour demain, à la fois humain, sociétal et financier. La création de la « 5e branche » doit arriver à son terme pour répondre à cette situation.

« Le surcoût moyen des dépenses en énergie de chauffage et en carburant des ménages en milieu rural est évalué respectivement à +20% et +40%<sup>3</sup>. Pour le carburant, le surcoût moyen pour un ménage est estimé par Familles Rurales à 600 euros par an.

21,8% des 18-25 ans sont au chômage.

Un jeune sur six a abandonné ses études durant la crise covid. Un tiers des jeunes a renoncé au moins une fois à des soins<sup>4</sup>.

3. « Livre Blanc d'EDF 2020 relatif à « La transition énergétique en milieu rural »

4. Rapport d'enquête parlementaire dirigé par Marie-George Buffet et Sandrine Mörch, décembre 2020

## Des aides d'urgence ciblées pour faire face à l'inflation et aux dépenses contraintes

- 30** Créer un chèque fruits et légumes d'un montant de 37,50€/mois et par personne destiné aux familles les plus modestes leur permettant ainsi de consommer les 5 fruits et légumes par jour.
- 31** Créer un « bouclier carburant » par l'intermédiaire d'une aide destinée aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 2000 euros/mois et n'ayant pas d'autre alternative que le véhicule individuel.
- 32** Baisser la TVA à 5,5% pour l'énergie à usage domestique (électricité, gaz) qui doit être considérée comme un bien de première nécessité.

## Une politique familiale totalement refondée : universelle, juste et lisible

- 33** Créer une nouvelle allocation universelle dès le premier enfant en fusionnant le quotient familial et les allocations familiales. Versée jusqu'aux 18 ans de l'enfant, elle évoluerait en fonction de son âge et du nombre d'enfants dans le ménage. Son montant pourrait se situer en moyenne entre 140 et 240 euros mensuels par enfant (l'allocation par enfant augmentant selon le nombre d'enfants : 140 pour un, 180 pour deux, 240 pour trois). Elle permet de bâtir un système plus juste et plus lisible basé sur le coût supplémentaire que représente un enfant pour un ménage et non les revenus de ses parents. La réforme bénéficie à l'ensemble des ménages, sans faire aucun perdant. Elle représente un gain important de pouvoir d'achat pour les familles des classes populaires et moyennes qui ne bénéficient pas ou très peu du quotient familial. Elle redonne un sens et une lisibilité à la politique familiale.
- 34** Simplifier les aides sous conditions de ressources: PAJE, complément familial, allocation de rentrée scolaire etc. qui tiennent compte des situations des familles afin de leur donner plus de lisibilité et d'éviter les phénomènes de non recours.

## Soutenir la jeunesse et favoriser son autonomie

- 35** Créer un complément autonomie-formation destiné à l'ensemble des 18-25 ans qui sont en formation (études supérieures, apprentissage etc.) et qui ne sont donc ni en emploi, ni bénéficiaires de la garantie jeune. Ce complément est destiné aux jeunes ayant quitté le domicile familial pour suivre leur formation et permet de les aider à subvenir à leurs besoins mais aussi de soulager les familles qui financent en grande partie ces dépenses. Il est attribué sans condition de ressources directement aux jeunes mais reste complémentaire des bourses afin d'aider les plus modestes de manière plus significative. Son montant, en moyenne de 450 euros par mois, est modulé selon le coût de la vie du lieu de formation. Les familles des jeunes de 18 à 25 ans en formation qui résident encore au domicile familial ont droit au maintien de l'allocation familiale universelle proposée plus haut. Cette mesure permet également d'assurer la période de transition entre la fin des études et le premier emploi qui peut prendre six à neuf mois et au cours de laquelle les jeunes n'ont droit à aucune aide.
- 36** Créer un pass train pour les moins de 30 ans doté d'un crédit de trajets de 10 000 km pour favoriser la mobilité des jeunes à l'échelle nationale et européenne.

## Vieillir dans la dignité

- 37** Doter la 5e branche de la Sécurité Sociale d'un financement permettant de garantir le risque lié à la perte d'autonomie.
- 38** Revaloriser l'ensemble des métiers de l'humain et notamment l'accompagnent les personnes âgées.
- 39** Encadrer plus strictement les pratiques des sociétés privées gestionnaires d'EHPAD.
- 40** Soutenir et promouvoir l'offre d'habitat partagé et inclusif à destination des seniors et des personnes en situation de handicap.



## LE MONDE ASSOCIATIF : ACTEUR CLEF DE L'ACTION PUBLIQUE

La France compte plus de 1,3 million d'associations en activité. Elles représentent près de 20 millions de bénévoles et 1,8 millions de salariés dont 70% sont des femmes. Ces structures, très diversifiées, remplissent un rôle central au sein de la société : vecteur de lien social, d'engagement citoyen, d'innovation, de défense de l'intérêt général. Le secteur associatif représente également un pan majeur de notre économie avec un poids estimé à plus de 3,2% du PIB, soit l'équivalent de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires. Il est un levier majeur de relance qui doit être actionné davantage car générateur d'insertion et créateur d'emploi local non délocalisable notamment à destination des jeunes. Les associations ont d'ailleurs souffert de la suppression des deux tiers des contrats aidés en 2018.

Malgré ses atouts, le monde associatif est confronté à de nombreuses difficultés : baisse des subventions publiques, complexification de l'organisation territoriale, concurrence avec le secteur lucratif, conciliation de la vie professionnelle avec l'engagement, manque de renouvellement dans les instances de gouvernance. Les associations ont donc des défis importants à relever et doivent pour cela être accompagnées et soutenues par les pouvoirs publics afin de développer une réelle culture de l'engagement et de valoriser le bénévolat.

La crise sanitaire et les confinements nous ont montré à quel point l'ancrage local des associations jouait un rôle majeur de lien social et de solidarité.

De manière plus générale, le bénévolat et la vie associative remplissent en réalité un véritable rôle dans la mise en place des politiques publiques et l'animation d'un territoire. Ceci est d'autant plus vrai dans les zones rurales, où les associations rendent des services que les pouvoirs publics ne rendent plus. Elles jouent également un rôle majeur d'innovation sociale, en étant à l'initiative des actions nouvelles répondant aux enjeux sociaux : recycleries, tiers-lieux, centre de co-working, épiceries solidaires etc. Des collectifs de citoyens et des associations sont à l'origine de ces projets d'avenir.

Ce rôle de partenaire des collectivités et de l'Etat n'est pas encore assez reconnu. Il concerne en particulier les réseaux associatifs organisés à l'instar de Familles Rurales, présent sur l'ensemble du territoire et dont la structuration au niveau national permet une réelle force de frappe sur le terrain. C'est bien l'activité de « tête de réseau » qui permet d'impulser de nouvelles dynamiques pour les politiques publiques. Leur rôle doit être reconnu grâce à un statut spécial, afin de pérenniser et amplifier leur action.

Le tissu associatif est au cœur de la démocratie. En effet, la société civile organisée joue ce rôle d'intermédiation entre la puissance publique et les citoyens. Alors que nous vivons une crise démocratique sans précédent, les associations sont une des clefs pour redonner confiance et favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de « citoyens engagés ».

« Au sortir des confinements, 35% des Français, et 43% des moins de 35 ans, déclarent vouloir s'engager davantage dans la vie locale et les associations. »

Enquête Familles Rurales « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » réalisée par l'IFOP, janvier 2021.

## Le développement de la culture de l'engagement

- 41** Généraliser les structures de participation des plus jeunes à la vie démocratique, comme les conseils municipaux des jeunes.
- 42** Renforcer la place de l'engagement dans le parcours scolaire avec la création d'une option « engagement bénévole » au Bac comme elle existe pour le sport.
- 43** Transformer la journée d'appel à la défense en une semaine de parcours citoyen.

## La valorisation du bénévolat

- 44** Instaurer un dispositif de validation des droits à la retraite pour les bénévoles ayant consenti un investissement important dans certaines activités et responsabilités moyennant une cotisation volontaire versée par les associations et les organismes au sein desquels ils ont exercé respectivement une fonction d'administration ou une mission de représentation.

## Soutenir la jeunesse et favoriser son autonomie

- 45** Créer un statut spécifique par l'intermédiaire d'un agrément et d'un financement pour les têtes de réseau nationales qui assument un rôle privilégié de mise en œuvre des politiques publiques et de mission de service public à l'échelon national afin de renforcer leur action et leur structuration.
- 46** Créer une ingénierie de la participation à l'échelle locale afin de généraliser la consultation des associations et des citoyens dans les instances de gouvernance animées par les services de l'Etat.
- 47** Doubler et sanctuariser les financements des associations de défense des consommateurs disposant de l'agrément national (en baisse depuis plus de 10 ans).

## De l'emploi pour les jeunes grâce au secteur associatif

- 48** Promouvoir les métiers de l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes en recherche d'un premier emploi.
- 49** Créer 2000 postes FONJEP supplémentaires afin de consolider l'action des têtes de réseaux.
- 50** Créer 100 000 emplois francs destinés à soutenir l'embauche dans les petites associations des zones rurales et périurbaines.

## FAMILLES RURALES EN CHIFFRES

- 260 structures petite enfance
  - 2 100 accueils de loisirs
  - 6 000 jeunes engagés
- 7 500 personnes en formation
- 150 points de médiation numérique
  - 36 tiers-lieux ruraux
- 130 « permanences consommation »
  - 500 clubs séniors
- 156 associations de services d'aide à domicile

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

## QUI SOMMES-NOUS ?

Familles Rurales est un Mouvement associatif national qui agit en faveur des familles sur tout le territoire. Avec 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 80 fédérations départementales, interdépartementales et régionales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'éducation populaire. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

## DES VALEURS PARTAGÉES

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange



famillesrurales



famillesrurales.federationnationale



**Familles Rurales  
Fédération nationale**  
7 cité d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 01 44 91 88 88  
[www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)  
[infos@famillesrurales.org](mailto:infos@famillesrurales.org)

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée  
et habilitée pour son action :

- |                |                   |
|----------------|-------------------|
| - famille      | - loisirs         |
| - consommation | - vie associative |
| - éducation    | - formation       |
| - jeunesse     | - santé           |